

**Rapport de la Commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du postulat de Mme Natacha RIBEAUD EDDAHBI, déposé le 22 mars 2018,
intitulé
« Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain »**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé une seule fois, le 27 juin 2018.

Elle était composée de Mesdames Marie-Christine BERNEY, Marisa PARDO, Natacha RIBEAUD EDDAHBI, Emilienne WAGNIERE, Monsieur Brian OOSTERHOFF et de la soussignée, Présidente, désignée rapportrice. Mme Catherine CHEVALLEY était excusée.

La délégation municipale était composée de Mme Valérie JAGGI WEPF, Municipale, M. le Commandant Pascal PITTET, Chef du service de la Sécurité – PNV. La Commission tient à les remercier pour les informations fournies et pour leur écoute.

1. Présentation du postulat par la Postulante

Mme Natacha RIBEAUD EDDAHBI a brièvement exposé l'objectif de son postulat et les points principaux qui le caractérisent, à savoir :

- lancer une démarche participative pour récolter les remarques concernant l'occupation de l'espace public de la part de la population féminine ;
- mettre en lumière le sentiment d'insécurité (réel et ressenti) des femmes dans le cadre de leur mobilité en ville.

2. Position de la Municipalité et réponses aux commissaires

Mme la Municipale Valérie JAGGI WEPF a informé la Commission que la Municipalité n'est pas opposée à une telle démarche ; elle rappelle que le COSY a déjà fait un gros travail en ce qui concerne les barrières architecturales, soit tous les obstacles qui se mettent en travers de la route des personnes âgées (femmes et hommes) qui ont des handicaps divers (mobilité réduite, malvoyants et/ou aveugles, malentendants et/ou sourds etc.). Toutes les remarques ressorties ont été consignées dans un rapport et transférées aux différents services de la ville (Mobilité, Urbanisme et Bâtiments, Police, notamment à l'Observatoire de Sécurité qui travaille avec le JECOS).

Pour la mobilité la Municipalité travaille avec toutes les associations du terrain (Pro-Vélo et autres) : toutes comptent des femmes parmi leurs membres. La sécurité sur les transports publics est aussi constamment au centre des préoccupations. En ce qui concerne l'Urbanisme et les Bâtiments, la Police met sur la table les questions sécuritaires lors de la planification de toutes nouvelles constructions.

Le thème du sentiment d'insécurité a été amplement débattu avec le Commandant Pascal PITTET qui nous a livré des pistes intéressantes à explorer, p. ex. établir des critères objectifs d'insécurité, définir l'objectif à atteindre et les valeurs à défendre. Un diagnostic sécuritaire doit être effectué, il a, en partie, déjà été réalisé (à disposition pour consultation). Les chiffres disent qu'il n'y a pas de différence entre femmes et hommes concernant le risque d'insécurité dans l'espace public. Par contre, le sentiment à ce sujet est majoritairement exprimé par les femmes, étant précisé qu'il se décline différemment selon les âges et les circonstances de vie. Il est suggéré de caler l'agenda pour l'organisation d'une telle marche car les saisons jouent un rôle.

3. Discussion entre les commissaires et vote

Pour fixer des critères il faut des connaissances du fait et du vécu. S'adresser aux femmes équivaut à créer un groupe cible pour souligner une vision spécifique à ce groupe. Pour donner aux gens l'opportunité d'être entendus, plusieurs options peuvent être envisagées. Les commissaires décident donc d'accompagner ce postulat par une liste de vœux.

Conclusions

C'est à l'unanimité de ses membres que votre commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre en considération ce postulat et le renvoyer à la Municipalité, avec les vœux suivants :

1. Une approche systémique doit être garantie via

- une commission extra-parlementaire ad hoc ;
- une commission existante, p. ex. la commission de l'urbanisme, l'observatoire de la sécurité ou la commission de la mobilité ;
- et/ou un mandat aux associations de quartier.

2. Cibler et être à l'écoute du genre féminin

Avec pour objectif final de disposer d'une vision d'ensemble qui couvre toutes les thématiques vitales et les propositions reçues à ce jour par les différents groupes de citoyens et citoyennes (dont notamment le COSY) et ainsi permettre à la ville de se développer à l'échelle humaine, comme la population le mérite et le souhaite.

Cinzia Galli Ratano



Yverdon-les-Bains, le 13 août 2018

POSTULAT – FEMMES EN MARCHÉ : UN AUTRE REGARD SUR L'ESPACE URBAIN

L'espace public devrait, par définition, appartenir à toutes et tous. Malheureusement, dans les faits, il est investi de manière très différente par les femmes et par les hommes au quotidien. Des études ont démontré que les femmes peuvent s'y sentir moins à l'aise et que certains partis pris du développement de l'espace urbain conduisent à renforcer ce sentiment, ainsi qu'à accentuer des comportements d'évitement. Aussi, il est indispensable de prendre en compte les préoccupations des femmes dans les aménagements de l'espace public en se penchant sur cette problématique de la façon la plus simple possible : en demandant leur avis aux femmes elles-mêmes, dans une approche concrète et participative, sur le terrain, dans le cadre de marches exploratoires.

Le concept de « marche exploratoire » a été développé au Canada à la fin du siècle dernier et repris dans différentes villes de France dans les années 2000. Il s'agit sillonner les avenues, emprunter des ruelles, traverser des parcs et des places, pour réaliser des diagnostics en investissant l'espace public. Concrètement cela signifie quoi : un groupe de femmes suit un parcours établi, représentant souvent un trajet du quotidien, et doit relever tout ce qui a trait à l'insécurité. Ainsi, les femmes abordent les problèmes qu'elles y rencontrent, et pointent ce qui doit être amélioré : incivilités, saleté, voitures mal garées, mauvaise signalisation, manque de mixité, barrière architecturale, manque d'éclairage, sentiment d'insécurité, etc. Au final, cette action permet d'identifier des obstacles à la mobilité et à la sécurité des habitantes, mais surtout elle permet aux femmes de se réapproprier leur territoire du quotidien tout en permettant aux élus locaux de connaître les attentes d'une grande partie de leurs administrés. De plus, cette méthode qui se présente comme une grande enquête de terrain s'inscrit aussi dans l'air du temps alors que le débat sur la condition des femmes en milieu urbain fait régulièrement l'objet d'études et de polémiques, comme par exemple à Lausanne où une étude a été menée sur le harcèlement de rue.

Certains se demandent certainement pourquoi exclusivement des marches de femmes et non pas d'hommes aussi ? Peut-être simplement parce qu'Yverdon-les-bains ne compte pas moins de 15'532 femmes pour 14'676 hommes... Peut-être aussi parce qu'en l'absence d'un congé de paternité, ce sont les femmes qui durant les premiers mois de vie de leurs enfants se heurtent en poussette à des problèmes de mobilité face à des trottoirs ou des accès à des bâtiments inadaptés... et il en va de même pour la catégorie des seniors qui comptent plus de 60% de femmes, dont un nombre certain qui rencontrent des difficultés à se déplacer... peut-être enfin parce que les femmes sont le plus souvent victimes d'actes de délinquance traumatisants : vols à l'arrachée, harcèlement, agressions sexuelles, etc.

Voilà pourquoi des marches exploratoires composées de femmes, de tous âges, de toutes origines et de tous milieux confondus pour que cela soit représentatif des différents besoins de notre population : de la personne en situation d'handicap, aux seniors, à la mère isolée ou à la jeune fille... pour que ces femmes prennent conscience de leur place et de leur rôle à jouer dans les institutions locales... pour leur donner envie de s'impliquer davantage dans la vie locale en leur montrant que leur point de vue compte...

En effet, pour qu'elles permettent d'améliorer concrètement les conditions de vie en ville des femmes, les « marches exploratoires » devraient réunir un groupe d'habitantes, des déléguées des quartiers et des milieux concernés (associations de quartier, COSY, CDJY), des acteurs sociaux (animateurs-trices socioculturels, travailleurs-euses sociaux hors murs), mais aussi des représentantes des services communaux, notamment de l'urbanisme, de la sécurité et de la mobilité.

Au final, symbole d'une nouvelle démocratie participative, symbole d'une politique de terrain et véritable moment d'actions concrètes, les marches exploratoires répondent à de nombreuses attentes de la part des citoyens et des citoyennes.

Par ce postulat, je demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre en œuvre des marches exploratoires dans différents quartiers d'Yverdon-les-bains, afin de mettre en lumière les besoins spécifiques des femmes dans l'espace public et offrir des solutions concrètes aux problèmes qui seront identifiés par elles.